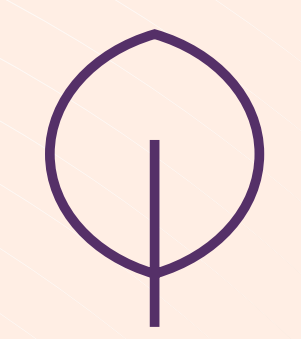


PILIER 4

CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA PLACE FINANCIÈRE

Ostrum AM s'engage activement à l'échelle de la place financière afin d'accompagner la transformation du secteur vers des pratiques de gestion plus responsables :

- Nous renforçons notre politique de labellisation ISR ;
- Nous participons activement à la définition des standards RSE-ISR ;
- Nous nous impliquons également dans des initiatives de place spécifiques.



98 %
des encours des fonds ouverts sont labellisés ISR



100 %
des gérants et analystes ont des objectifs ESG dans leurs objectifs de performance



4 étoiles
pour toutes nos classes d'actifs sous gestion selon les PRI

12
engagements collaboratifs en 2022, dont 6 nouveaux

100 %
de la gamme de fonds ouverts d'obligations souveraines labellisés ISR

CONVICTION

« La labellisation ISR de l'intégralité de notre gamme de fonds ouverts investis en obligations souveraines est un jalon important dans la stratégie ambitieuse que nous poursuivons en matière de labellisation. »

Christophe Da Silva,
Directeur de la stratégie commerciale



UNE STRATÉGIE DE LABELLISATION AMBITIEUSE

Être une référence en matière de gestion responsable

Nous avons étendu notre politique de labellisation ISR¹. La part de nos fonds ouverts labellisés dans nos encours est ainsi passée de 63 % en 2020 à 98 % en 2022.

Nos fonds labellisés ISR couvrent des secteurs d'activités très variés. Ils se caractérisent essentiellement par la qualité ESG du portefeuille et la transparence du processus d'investissement visés. Ils permettent d'investir plus particulièrement dans un secteur ou une thématique, tels que :

- les énergies renouvelables,
- la transition juste,
- la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2022, nous avons poursuivi activement cette démarche sur les fonds ouverts. Neuf fonds ont ainsi été labellisés². Nous avons également labellisé des fonds dédiés, à la demande de nos investisseurs.

9 fonds labellisés ISR en 2022 :

- Ostrum SRI Credit Short Duration
- Ostrum SRI Crédit Ultra Short Plus
- Ostrum Global Subordinated Debt
- Ostrum Global Sustainable Transition Bonds
- Ostrum Credit 6M
- 4 fonds souverains

NOS ENCOURS LABELLISÉS À FIN 2022

- 20 fonds ouverts
- 98 % des encours de nos fonds ouverts (68,4 Mds €)

La totalité de la gamme de fonds ouverts investis en obligations souveraines de la zone euro et OCDE d'Ostrum AM a reçu le label ISR³. Cette certification est gage de la solidité du processus de sélection d'Ostrum AM et de notre engagement en tant que gérant d'actifs responsable. La labellisation s'applique à ses cinq fonds ouverts obligataires souverains. Ces fonds sont également classifiés SFDR Article 8. Leurs encours sous gestion s'élèvent à 1,8 milliard d'euros.

Gamme de fonds ouverts investis en obligations souveraines de la zone euro et OCDE labellisées ISR

- Ostrum SRI Euro Bonds 1-3⁴
- Ostrum SRI Euro Bonds 3-5⁵
- Ostrum SRI Euro Bonds 5-7⁴
- Ostrum SRI Euro Sovereign Bonds⁶
- Ostrum SRI Total Return Sovereign⁷

Une attention particulière portée sur la gestion des risques ESG

En 2022, Ostrum AM a poursuivi la formation des collaborateurs de la direction des risques aux enjeux ESG. Les différents piliers ESG ont été plus fortement intégrés dans la gouvernance et la comitologie des risques.

Opérationnellement, le rôle de la Direction des risques a été renforcé dans la validation en amont du cadre ESG (documentation juridique et de labellisation notamment) et a élargi le périmètre de ses contrôles et ses capacités de suivi. La feuille de route 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022, avec notamment la volonté d'avancer dans la co-construction du cadre ESG avec l'ensemble des parties prenantes.



CONVICTION

« L'intégration des risques ESG est l'un des piliers essentiels de nos processus de gestion. Nous avons encore renforcé, au sein de la direction des risques, notre organisation et nos processus de gouvernance, de suivi et de contrôle des risques ESG. »

Rémi Ardaillou,
Directeur des risques

1. Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. 2. La société de gestion de ces fonds est Natixis Investment Management International et la délégation de gestion financière est Ostrum AM. Ces fonds présentent un risque de perte en capital. Les caractéristiques, les frais et le profil de risque et de rendement relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'Ostrum AM. 3. Information au 12/01/2023. 4. Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français enregistré en France. 5. Labellisation ISR en janvier 2023. 6. Sicav de droit français enregistrée en France. 7. Compartiment de NATIXIS AM Funds (la « SICAV ») une Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise enregistrée en France.



UNE APPROCHE RESPONSABLE RECONNUE

Ostrum AM s'attache à prendre en compte l'ensemble des dimensions ESG dans ses décisions d'investissement, conformément aux recommandations des grands référentiels normatifs internationaux. Parmi eux, les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI), dont nous sommes une des premières sociétés de gestion françaises signataires, depuis 2008.

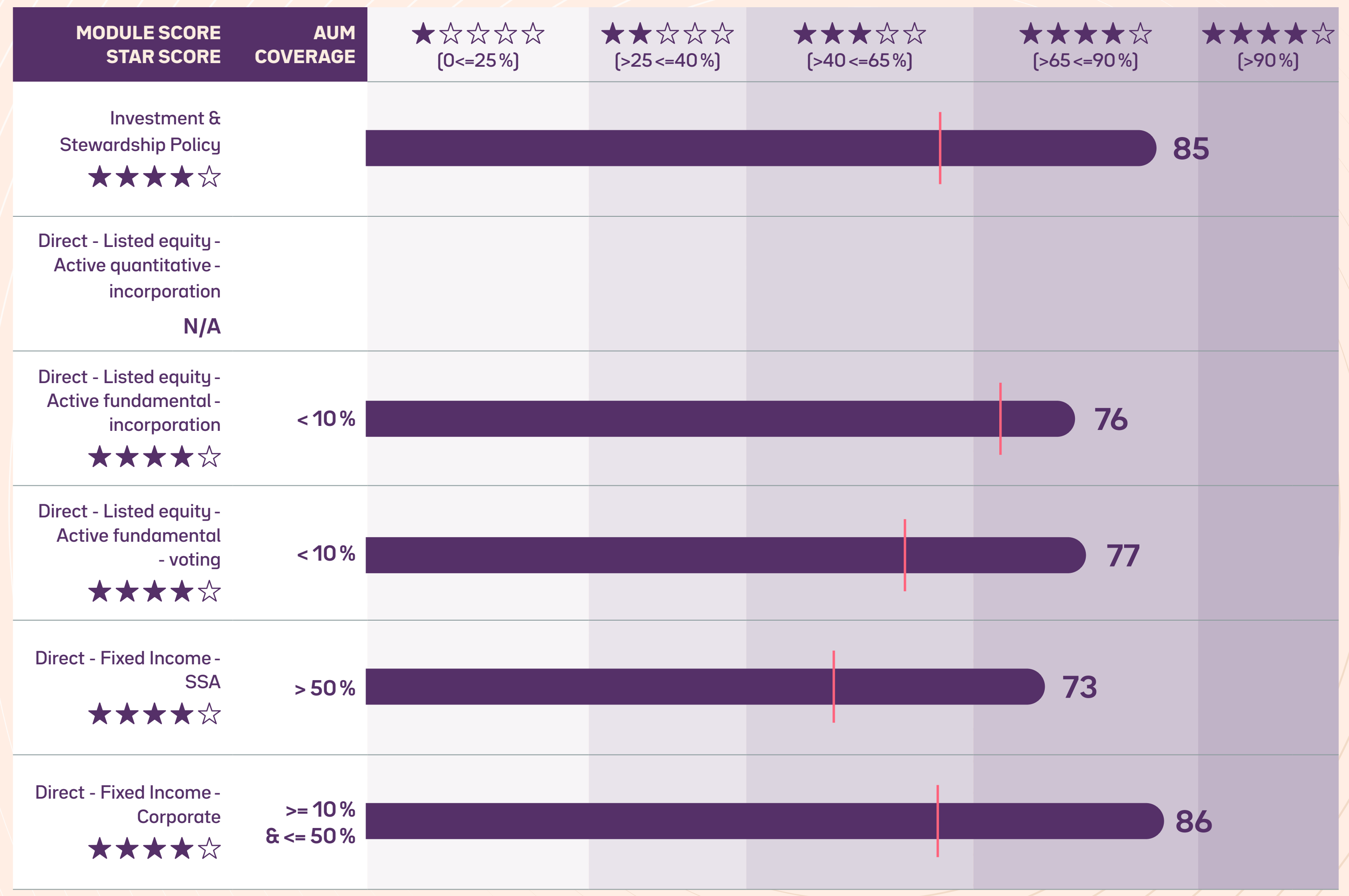
Une excellente notation par les PRI

La qualité et le caractère ambitieux de notre approche de l'investissement responsable sont reconnus par les PRI. En 2022¹, ils ont été récompensés par d'excellentes notes pour l'ensemble des modules sur lesquels nous sommes évalués : 4 étoiles pour chaque module et une notation supérieure à la note médiane pour chaque catégorie.

À l'issue d'un exercice de reporting détaillé, les PRI attribuent une notation², établie sur une échelle à cinq niveaux, pour chaque module applicable.

- **Investment & Stewardship Policy**
[politique d'investissement et d'engagement]
- **Direct - Listed Equity**
[Direct - Actions cotées]
- **Active quantitative - incorporation**
[Gestion active quantitative - Incorporation]
- **Active fundamental - incorporation**
[Gestion active fondamentale - Incorporation]
- **Active fundamental - voting**
[Gestion active fondamentale - Vote]
- **Direct Fixed income - SSA**
[Obligations Directes - Souveraines, supranationales et agence]
- **Direct Fixed income - Corporate**
[Obligations directes - Entreprises]

● Module Score | PRI median



1. Les notations parues en 2022 ont été réalisées sur la base d'un reporting 2020. Pour en savoir plus sur le reporting ESG d'Ostrum AM, se référer à son PRI Transparency Report intégral, disponible en accès public sur le site Internet des PRI <https://www.unpri.org/signatories/about-pri-assessment>. 2. L'échelle de rating se présente de 1 à 5 étoiles ; 5 étant le rating le plus élevé et 1 étant le plus bas. À l'issue d'un exercice de reporting détaillé, les PRI attribuent une notation, établie sur une échelle à 5 niveaux, pour chaque module applicable. Le score médian du peer group est également communiqué pour permettre une mise en perspective des résultats sur une base relative. Le Module « Strategy and Governance » est applicable à tous les signataires ; les autres modules sont applicables dès lors qu'ils couvrent une catégorie supérieure ou égale à 10 % des encours. Les références à un classement, un prix ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.



CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE

Au sein des groupes et instances de place, Ostrum AM contribue à construire les standards de l'investissement responsable, et à assurer la diffusion et l'harmonisation des enjeux et des pratiques RSE et ESG.

Nous sommes membre des principales instances de place

Nous avons la volonté de participer à la mise au point de normes ESG et de contribuer à en assurer la promotion. C'est pourquoi nous jouons un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable. Pour cela, nous sommes signataires ou membres de nombreuses instances, françaises, européennes et internationales :



Nous contribuons à construire le cadre d'exercice de la finance durable

En 2022, Ostrum AM s'est engagée de manière plus active au sein de deux groupes de travail de l'Association française de la gestion financière (AFG) :

- sur les critères minimaux pour les produits « article 8 » selon le SFDR ;
- sur les grands principes de définition communs aux sociétés de gestion des produits « articles 8 ».

Philippe Setbon, notre Directeur général, a été nommé Président de l'AFG. L'association soutient les thèmes ESG à travers les travaux d'un comité dédié, dont nous sommes également membres.

Nous avons également participé à un groupe de travail co-animé par Finance for Tomorrow¹ et l'AFG sur les critères d'exigence relatifs au suivi des controverses et à l'engagement actionnarial pour le label ISR. Nous participons aussi aux réflexions menées par l'Eurosif² sur les principaux problèmes liés à l'utilisation des notations et des données ESG.

Nous sommes membres de l'Advisory Council of Principles de l'International Capital Market Association (ICMA). Nous participons à plusieurs groupes de travail de cette instance couvrant les sujets suivants :

- Social Bonds,
- Climate Transition Finance,
- Sustainability-Linked Bonds.

Nous participons également, au sein de la « Task force on sustainable financial products » de l'ICMA, aux sous-groupes de travail

- Green CPs,
- Green securitization (Titrisation verte),
- Covered bonds (Obligations sécurisées),
- Green repo.

ODD

Ostrum AM s'engage en priorité sur cinq ODD

Nos engagements collaboratifs

Depuis plusieurs années, nous nous engageons dans des actions collectives, aux côtés d'autres investisseurs. Ces initiatives collectives visent à sensibiliser les émetteurs, les pouvoirs publics et les régulateurs à l'importance des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance.

Nous prenons position en priorité sur les actions qui portent sur certains Objectifs de développement durable (ODD).

Ostrum AM a choisi de contribuer aux actions qui visent les **10 principes de l'ONU**, à celles contribuant aux **Accord de Paris** et à la **Déclaration de la place financière** de juillet 2019 pour une économie moins carbonée.

Ne pouvant participer à toutes les initiatives répondant à ces grands principes, Ostrum AM cible en priorité les actions qui visent cinq Objectifs de développement durable, qui font écho à nos convictions et nos axes d'engagements individuels :

- santé et bien-être (Objectif 3),
- égalité femmes / hommes (Objectif 5),
- climat (Objectif 13),
- vie aquatique (Objectif 14),
- vie terrestre (Objectif 15)

Ostrum AM a pris part à 12 initiatives en 2022 dont 6 nouvelles

1. TRANSPARENCE DE L'INFORMATION SUR LE CLIMAT, LES FORÊTS ET L'EAU NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : CDP

Courrier co-signé par Ostrum AM adressé à 121 entreprises pour les inciter à publier des informations sur leur gestion du changement climatique, des forêts et de la sécurité de l'eau.

ODD : 13, 14 & 15

2. ENGAGEMENTS AUX OBJECTIFS SBT (SCIENCE BASED TARGETS) NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : CDP

Courrier envoyé par le CDP à 1061 entreprises pour les encourager à se fixer des objectifs fondés sur la science.

ODD : 13, 14 & 15

3. ENGAGEMENTS DES ÉTATS NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : The Investor Agenda

Déclaration d'investisseurs pour appeler les gouvernements à rehausser leur ambition climatique.

ODD : 13

4. MAISONS DE RETRAITE NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : UNI Global Union¹

Coalition pour engager avec les entreprises du secteur sur la qualité des soins et les conditions de travail.

ODD : 3

5. CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE TRANSITION JUSTE NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : ICCR²

Déclaration d'investisseurs pour appeler les entreprises à prendre en compte, en même temps que la transition climatique des conditions de travail décentes et les impacts sociaux.

ODD : 8 & 13

6. RÉOLUTION « SAY ON CLIMATE » NOUVEAU 2022

Organisation chef de file : le FIR³

Déclaration d'investisseurs pour généraliser la mise à l'ordre du jour des résolutions sur le climat et assurer un socle d'information minimum.

ODD : 13

7. TRANSITION JUSTE

Organisation chef de file : Finance for Tomorrow

Coalition visant à prendre en compte les implications sociales du changement climatique.

ODD : 13

8. TABAC

Organisation chef de file : Tobacco Free Portfolios

Engagement financier "sans tabac".

ODD : 3

9. INCITATION SECTEUR AÉRONAUTIQUE

Organisation chef de file : PRI

Engagement en matière de changement climatique pour les compagnies aériennes et aérospatiales.

ODD : 13

10. DÉCARBONATION

Organisation chef de file : Share Action

Coalition en faveur de la décarbonation des investisseurs.

ODD : 7 & 13

11. PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DE GENRE

Organisation chef de file : The 30 % Club Investor Group

Coalition pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120.

ODD : 5

12. SECTEUR ALIMENTAIRE

Organisation chef de file : FAIRR⁴ et CERES

Dialogue avec six entreprises de la restauration rapide pour une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

ODD : 13

1. Union Network International Global Union. 2. ICCR : Interfaith Center on Corporate Responsibility. 3. Forum pour l'investissement responsable. 4. FAIRR : Farm Animal Investment Risk and Return.

ZOOM SUR

COALITION POUR LA TRANSITION JUSTE (ODD 13)

Consciente de l'importance d'intégrer les problématiques sociales à la transition environnementale, Ostrum AM a rejoint en 2021 la « Coalition pour la Transition juste », avant de lancer son premier fonds obligataire Monde Ostrum Global Sustainable Transition Bonds en septembre 2022.

Lancée en juin 2021 par Finance For Tomorrow, cette coalition a pour but d'encourager les entreprises à intégrer la transition juste dans leurs stratégies. En s'associant aux investisseurs, entreprises, agences de notation extra-financières et

autres parties prenantes engagés dans la transition juste, elle contribue aussi à faire émerger les meilleures pratiques. Son objectif est triple :

1. encourager les entreprises à intégrer la transition juste à leur stratégie environnementale par un dialogue régulier avec elles ;
2. promouvoir les meilleures pratiques dans les secteurs d'activité les plus impactés par la transition environnementale ;
3. faciliter la collaboration entre investisseurs et entreprises.

Ostrum AM est leader du groupe de travail « Building and Construction » et travaille sur trois enjeux :

- la formation,
- l'inclusion,
- le développement urbain durable.

À ce jour, le questionnaire qui sous-tend le dialogue avec les émetteurs a été réalisé et les engagements ont été initiés. 2023 sera l'année de la mise en œuvre du processus de dialogue amorcé en 2022.

30 % CLUB INVESTOR GROUP (ODD 5)

Le 30 % Club Investor Group a pour objectif de promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120. Convaincue de la nécessité de cette mixité, Ostrum AM s'engage, dans le cadre de cette coalition, avec d'autres institutions auprès des entreprises (PDG, DRH, conseils d'administration, comités de nomination) du SBF 120 sur la question de la diversité dans les équipes de direction. Collectivement, nous encourageons ainsi une meilleure représentation des femmes, y compris dans les postes opérationnels.

Le groupe veille à :

- comprendre comment le critère de la diversité des genres est pris en compte dans le processus de recrutement et de promotion, pour assurer la création d'un vivier de talents suffisamment diversifié dans l'ensemble de l'entreprise ;
- s'assurer que les entreprises ont fixé des objectifs clairs en termes de diversité des genres et qu'un plan d'action a été mis en place pour les atteindre ;
- utiliser leur droit de vote lors des AG annuelles pour encourager les entreprises à prendre des mesures concrètes, lorsque les mesures prises

en faveur de la diversité des genres sont jugées insuffisantes et que l'engagement avec l'entreprise n'aurait pas abouti à un résultat satisfaisant.

En 2022, le taux de divulgation est assez élevé, 103 des 120 sociétés du SBF ayant publié des informations sur la diversité des genres en ce qui concerne la composition de leurs organes directeurs. De plus, 97 de ces entreprises ont déjà publié des engagements et des objectifs visant à accroître la diversité des genres au sein de leurs organes directeurs.